



AVRIL 2024

SERVICES (BIEN) COMPRIS ?

Les jeunes s'expriment sur le Service d'Utilité collective et les services civils

POINTS ABORDÉS

INTRODUCTION

MÉTHODOLOGIE

LE SERVICE D'UTILITÉ COLLECTIVE

LES SERVICES CIVILS

LES SERVICES : OPPORTUNITÉS ET AVANTAGES

LES SERVICES : DES LIMITES AUX PROCESSUS ?

CONCLUSION ET PLAIDOYER

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1ÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIE	4
2ÈME PARTIE : ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	5
LE SERVICE D'UTILITÉ COLLECTIVE	5
LES SERVICES CIVILS	7
LA QUESTION OUVERTE	9
Les Services : opportunités et avantages	9
Permettre une meilleure orientation professionnelle	9
Acquérir de l'expérience, des compétences et des connaissances	10
S'ouvrir un chemin vers l'emploi	11
En apprendre sur soi, les autres et le monde	11
Aider et être aidé·e	12
Développer sa citoyenneté	12
En conclusion, très provisoire	13
Les Services : des limites aux processus ?	13
Une jeunesse à recadrer ?	13
De l'argent, vraiment ?	13
Et la liberté dans tout ça ?	14
Autres questions	14
3ÈME PARTIE : CONCLUSION GÉNÉRALE ET PLAIDOYER	15

REMERCIEMENTS

Cette consultation a été mise au point avec le concours de trois associations/institutions : la **Défense** (en la personne du M. le **Colonel Bornain**), le **CNAPD** (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie) et la **Plateforme pour le Service citoyen**. À toutes et tous, un très grand merci !

Merci aussi aux jeunes de la Team qui ont conduit ce projet de bout en bout : **Sean, Julien** et **Basil**.

Ce projet a été encadré au Forum des Jeunes par **Lee Baudalet** et **Gauthier De Wulf**. Merci à **Nayira Painblanc-Dupriez** pour la mise-en-page de cet Avis.

INTRODUCTION

Le nom service a de nombreux sens, et le verbe servir guère moins. S'il peut parfois contenir des relents de servitude, le service peut aussi être porteur de valeurs positives comme l'altruisme, même si, en même temps, un proverbe annonce qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même...

Les adjectifs qu'on y accole peuvent aussi varier infiniment : militaire résonne comme un passé que d'aucun·e·s voudraient d'ailleurs remettre au goût du jour, surtout au vu de l'actualité récente ; civil semble lui donner la répartition ; civique prend une allure organisée, presque administrative ; citoyen a des allures vertueuses dans une société en manque de récit collectif.

En tout cas, le mot n'est jamais neutre, et peut susciter tant l'adhésion que la méfiance, puisqu'il touche aussi à la valeur fondamentale de la liberté, dans un questionnement qui remonte à l'Antiquité, puisque Euripide écrivait déjà dans *les Troyennes* qu'un "service auquel on répugne n'est plus un service".

Étrangement, cette notion de service semble aussi accolée dans certains contextes à la jeunesse, puisque tant le service militaire à l'époque que le Service Civique français ou encore notre Service Citoyen visent essentiellement les jeunes. Serait-ce aux jeunes de « servir » ? Ont-ils nécessité à démontrer qu'ils sont « utiles » ? La question ne manque pas d'intérêt.

Alors logiquement, le Forum des Jeunes s'est intéressé à ce terme aux dimensions si questionnantes. Et cela d'autant plus que la Ministre de la Défense, Ludivine Dedonder, a eu la volonté politique de mettre en place un « Service d'utilité collective » ou encore que le Service citoyen a reçu récemment un vigoureux coup de projecteur avec la volonté du Ministre Dermagne, (ministre fédéral de l'Économie et du Travail) de légiférer dans le domaine.

La ministre de la Défense, Ludivine Dedonder a instauré un Service d'utilité collective (SUC) avec les caractéristiques suivantes :

- Service volontaire au sein de l'armée ;
- Destiné aux jeunes (18 - 25 ans) au chômage ou bénéficiaires du RI (revenu d'intégration) ;
- Ce service (entre 6 et 12 mois) contiendrait une partie de formation professionnelle assurée par des opérateur·trice·s militaires ou civil·e·s (horeca, permis poids lourd,...), une formation citoyenne et une part de services (non armés) à rendre à l'armée ;
- Le ou la jeune garderait ses avantages sociaux et recevrait une somme d'argent complémentaire.

Les jeunes ayant participé au SUC auront la possibilité de passer les examens d'entrée afin d'intégrer l'armée, soit en tant que militaire ou en tant que collaborateur·trice civil·e. Au vu de leur participation au SUC, elles et ils auront une connaissance supplémentaire par rapport à un·e candidat·e lambda. Si non, elles ou ils sortiront du SUC avec une formation.

En Belgique, il existe plusieurs initiatives permettant aux jeunes de s'engager à temps plein dans du volontariat pour une durée déterminée : le Service citoyen, mais aussi Solidarité ou les Compagnons bâtisseurs, entre autres.

Il existe des nuances entre ces Services, mais dans l'ensemble, ils proposent aux jeunes des missions de service dans de nombreuses structures à dimension sociale, mais aussi une approche citoyenne et une maturation du projet personnel.

À la différence de la France, où il existe un service civique organisé et financé par l'Etat, les initiatives semblables en Belgique n'ont pas encore de cadre légal et financier qui leur permettrait de se développer de manière à offrir ce service à un très grand nombre de jeunes, mais un avant-projet de loi du Ministre Dermagne (PS) va dans ce sens.

Une enquête a donc été construite pour tenter de mesurer l'adhésion (ou son contraire) des jeunes à ce concept de « service » que, dans le contexte, on pourrait désigner comme un engagement libre à temps plein, d'une durée de 6 à 12 mois, mêlant apprentissage, citoyenneté et service à la collectivité, le tout pour une certaine somme d'argent.

Vous n'avez plus qu'à découvrir dans les pages qui suivent si, en effet, la proposition tente les jeunes...

Le présent avis se divise en différentes parties : la première évoque la méthodologie ; la seconde, la plus longue, présente les résultats de l'enquête, la troisième contient le plaidoyer final.

PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIE

Le présent avis repose sur une consultation réalisée entre janvier et décembre 2023. Elle a permis de réunir **1.064** réponses.

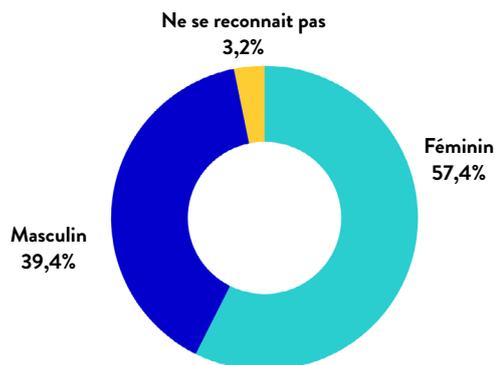
Structurellement, l'enquête contient 5 questions sur le SUC (Service d'utilité collective) et 3 sur les services civils du type du Service citoyen. La 9ème question, ouverte, traite de l'ensemble de la problématique. Les 5 dernières questions sont sociologiques.

Dans le domaine des questions sociologiques, on peut faire les constats suivants :

Sur le plan de l'âge, on observe que les moins de 18 ans et les 18-24 ans représentent les deux catégories les plus représentées, tandis que la tranche d'âge des 24-30 ans, moins concernée par le dispositif, est de loin la moins représentée.

Moins de 18 ans	18 - 24 ans	Plus de 24 ans
475 (44,6%)	502 (47,2%)	87 (8,2%)

La répartition selon le genre donne les éléments suivants :



En matière d'activité, la très grande majorité (**86%**) des répondant-e-s sont aux études (**59%** en secondaire et **27%** dans le supérieur).

Enfin, la répartition géographique indique que l'ensemble des provinces est représenté, avec cependant quelques déséquilibres, puisque le Hainaut et Namur sont surreprésentés, au contraire de Liège et Bruxelles, moins représentés.



DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES

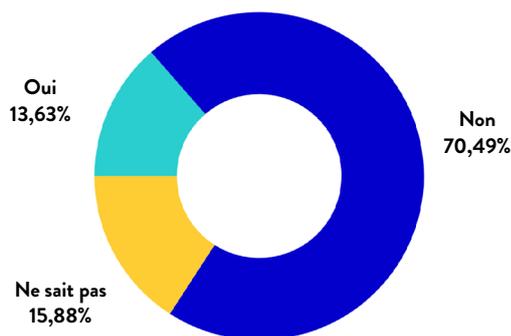
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Cette seconde partie est divisée en trois moments : en premier lieu, les questions 1 à 5 consacrées au SUC ; ensuite les questions 6 à 8 consacrées aux services civils et plus particulièrement au Service Citoyen ; enfin, on lira l'analyse de la question 9, question ouverte consacrée à l'ensemble de la problématique.

Cette dernière question permettra de mieux mesurer les avantages et inconvénients que les jeunes trouvent dans ces "services".

1. LE SERVICE D'UTILITÉ COLLECTIVE

Question 1 : Es-tu dans les conditions sociales (demandeur-se d'emploi ou bénéficiaire du revenu d'intégration) pour pouvoir accomplir le SUC ? (1 seule réponse possible)



Cette première question avait pour objectif de déterminer si les répondant-e-s dans les conditions pour faire le Service d'utilité collective fourniraient des réponses différentes des autres. Cependant, la suite des résultats montrera que ce n'est pas vraiment le cas. Un paragraphe explicatif sur le SUC (voir l'encart) accompagnait la question pour permettre de faire le choix de réponse le plus éclairé possible.

Question 2 : Si tu rentres/rentrais dans les conditions pour faire le SUC, le ferais-tu ? (plusieurs réponses possibles)

Cette question visait à mesurer l'adhésion au principe du SUC.

Les réponses donnent les résultats suivants :

	Nombre de fois où les réponses ont été choisies
Oui, ce serait une expérience intéressante pour moi	443
Oui, parce que la Défense a un rôle social et formateur à jouer	230
Non, je ne vois pas pourquoi la Défense s'occupe de la formation professionnelle des jeunes	60
Non, d'autres pourraient être intéressé-e-s, mais moi, si je voulais suivre une formation, je ne me tournerais pas vers la Défense	400
Autre	43

Plusieurs réponses pouvaient être choisies. L'analyse approfondie révèle finalement que **59,4%** choisissent le oui et **40,6%** le non. Pour faire simple, **60%** des jeunes trouvent donc l'initiative du Service d'utilité collective intéressante pour obtenir une formation.

Les variables sociologiques amènent quelques nuances. Ainsi, si le genre n'apporte pas de variation significative, il n'en n'est pas tout à fait de même pour l'âge. En effet, si on isole les majeur-e-s, on obtient un rapport de **58%** d'opinions favorables pour **42%** de défavorables, mais si on ne garde que les répondant-e-s plus âgé-e-s (24 - 30 ans), on n'obtient plus que **47%** d'opinions favorables. Ceci rejoint en grande partie un phénomène observé dans de nombreuses enquêtes du Forum des Jeunes consacrées aux relations entre les jeunes et les institutions¹ : plus les répondant-e-s vieillissent et plus elles et ils sont critiques à l'égard de ces institutions. Dans le même ordre d'idées, si on isole les personnes qui sont à l'emploi ou en recherche d'emploi (hors des études donc), on observe un équilibre entre les oui et les non.

L'option de réponse « autre » contient quelques commentaires négatifs : on y parle de « propagande », on y affirme que *c'est juste un moyen de pallier les problèmes d'engagement à la défense en faisant croire que c'est une solution pour les jeunes en général. C'est juste faire la pub du service public.* Un autre commentaire, qui trahit une opposition de fond à l'armée, est encore plus radical : *Je suis antimilitariste et je ne souhaite surtout pas obéir à des ordres provenant de personnes plus débiles que moi, dans une atmosphère crasse et viriliste.*

1. Voir les Avis officiels suivants : *Vous avez dit justice ?*, <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2022/12/Avis-justice.pdf> et *Les jeunes et la police, comment tracer les contours d'une nouvelle relation*, <https://urlr.me/NMSBT>

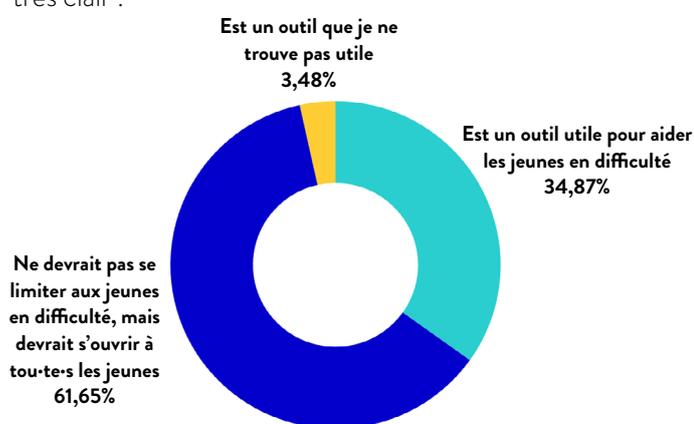
2. Dans la suite de cet Avis, tous les textes en italiques sont des commentaires laissés par les jeunes dans l'enquête.

D'autres réponses questionnent les conditions d'accès : ainsi une personne affirme que le SUC ne serait pas accessible aux personnes porteuses d'une maladie auto-immune, et une autre se demande si le port du voile ferait obstacle.

Un autre commentaire se demande si la formation sera suffisamment performante pour paraître crédible à un futur employeur potentiel.

Par ailleurs, des commentaires sont également très positifs, comme celui-ci : *Cela peut être vraiment enrichissant pour la vie et permet aux personnes par exemple au chômage de trouver un revenu, de pouvoir se sortir de leur situation sociale et de pouvoir bénéficier d'un débouché professionnel.*

Question 3 : La question 2 mesurait la potentielle adhésion personnelle au SUC. La question 3 élargit l'approche en posant la question sur un plan plus général. Le résultat est ici très clair :



Autrement dit, plus de **96%** des jeunes trouvent que le Service d'utilité collective est une initiative utile. Pour plus de **60%**, elle devrait même pouvoir être proposée à l'ensemble des jeunes. Visiblement, le principe de ce service plaît.

Les variables sociologiques sont peu éclairantes, à ceci près que les répondant-e-s les plus âgé-e-s sont encore une fois plus réservé-e-s puisqu'elles et ils sont **12,5%** à ne pas trouver ce genre de processus utile. Cela reste néanmoins très minoritaire. Les jeunes en situation de faire le SUC sont également **96%** à le trouver utile.

Question 4 : D'après toi, en dehors de la partie formation, quels sont les rôles que les jeunes devraient exercer au sein de la Défense pendant le SUC ? (plusieurs réponses possibles)

Cette question est concrète : pour la partie du temps non consacrée à la formation qu'offre le SUC, elle vise à déterminer quelles seraient les tâches favorites des jeunes.

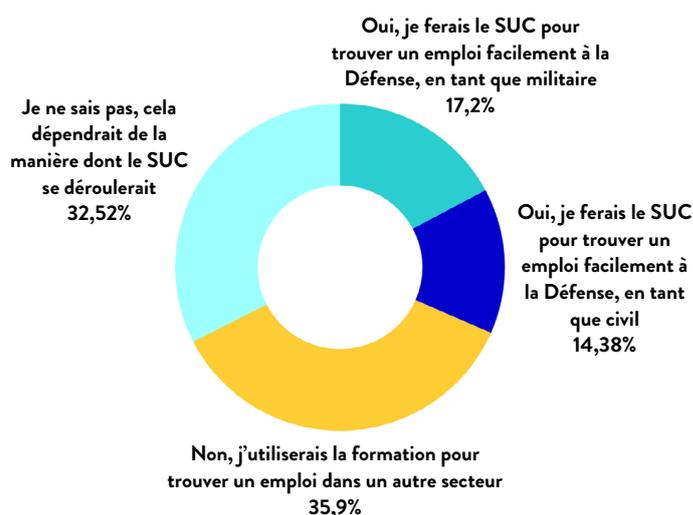
	Nombre de fois où les réponses ont été choisies
Remplir des missions d'aide à la population (en cas de catastrophes naturelles par exemple)	839
Travailler dans les bureaux de la Défense (secrétariat, informatique, etc.)	367
Accomplir des missions logistiques (entretien et rénovation de bâtiments appartenant à la Défense par exemple)	438
Autre	48

Près de **80%** des jeunes privilégient le côté social des actions possibles et c'est le travail de bureau qui les attire le moins. Les variables sociologiques créent des différences assez peu significatives. Les répondantes sont un peu plus attirées par le travail en bureau que les répondants. Il en est d'ailleurs de même des personnes qui sont dans les conditions pour faire le SUC³. L'âge n'impacte pas les réponses.

Les réponses « autres » évoquent l'importance de la sécurité dans l'exercice des missions ou ajoutent d'autres propositions, comme contribuer à la propreté publique. Ici aussi, on trouve une insistance sur les missions d'aide à la population, par exemple dans les hôpitaux. Enfin, certains commentaires insistent sur le fait que *les jeunes devraient pouvoir choisir en fonction de leurs préférences.*

Question 5 : Dans l'éventualité où tu aurais fait le SUC, serais-tu prêt-e à poursuivre et à devenir membre de la Défense (en tant que militaire ou civil-e) ?

Cette question parle de l'après SUC. La ministre de la Défense compte en effet sur cette initiative pour créer des vocations. La ventilation des réponses est intéressante :



Les réponses se divisent en trois groupes à peu près équivalents : **31,6%** des jeunes envisagent de poursuivre à l'armée (**17%** comme militaires, **14%** comme civil-e-s), **35,9%** sont décidé-e-s à quitter l'armée après le SUC, et **32,5%** hésitent.

3. Pour rappel, les conditions pour faire le SUC sont les suivantes: avoir entre 18 et 25 ans et être au chômage ou bénéficiaire du RI (revenu d'intégration).

Il y a donc un réel enjeu à concevoir le SUC comme un dispositif attractif pour les jeunes.

Les répondantes sont moins nombreuses que les répondants à vouloir s'engager dans l'armée, particulièrement dans sa composante militaire (11,95%). Les personnes qui ne sont plus aux études ne sont que 25% à trouver intéressant de rester à l'armée après le SUC.

Au niveau de l'âge, si on isole les 16-24 ans, la répartition reste équilibrée. Les plus de 24 ans ne sont plus que 28% à vouloir rester dans l'armée (dont moins de 10% dans la composante militaire). Les personnes dans les conditions pour faire le SUC n'apportent pas de variation importante.



Au terme de ces questions quantitatives consacrées au SUC, on peut donc dire que les jeunes sont plutôt favorables à l'initiative de la ministre de la Défense. Elles et ils sont 60% à trouver le principe de l'initiative intéressant, essentiellement parce qu'elle offre une formation. Seuls 5% ne trouvent pas le SUC utile, et beaucoup le voudraient accessible à toutes.

Ce sont les tâches à dimension sociale qui recueillent le plus de suffrages.

Enfin, un·e jeune sur trois resterait bien à l'armée au terme de l'expérience, et un·e autre jeune sur trois attend de pouvoir juger l'expérience avant de se décider.

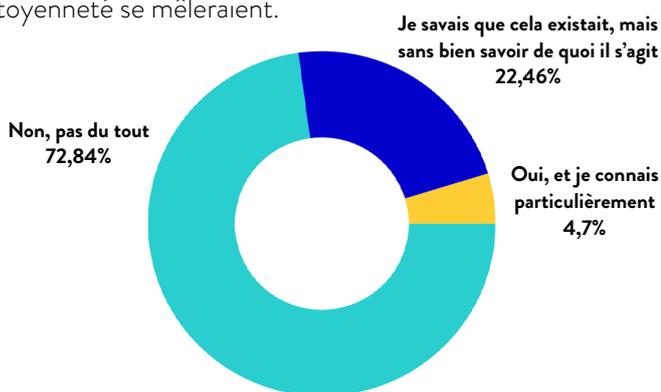
Les variables sociologiques apportent peu de modifications aux résultats. Les jeunes en situation de faire le SUC ne diffèrent pas dans leurs réponses de celles et ceux dont ce n'est pas le cas. Les jeunes plus âgé·e·s, comme souvent, ont davantage de réserves.

On pourrait s'étonner que les tendances soient si positives. Avant de tirer de plus amples conclusions, il faut voir les réponses aux questions sur les autres services, et surtout celles apportées à la question 9, question ouverte où les commentaires pouvaient se révéler plus développés et nuancés.

2. LES SERVICES CIVILS

Question 6 : Connaisais-tu l'existence de ces services ? (1 seule réponse possible)

Cette question et les deux suivantes évoquent l'ensemble des processus des « services », c'est-à-dire ces périodes d'engagement à temps plein où solidarité, apprentissage et citoyenneté se mêleraient.



Le constat est ici assez clair : moins de 5% disent être bien informé·e·s sur les services, 22% les connaissent vaguement et près de 73% ignorent ce dont il s'agit.

Si on veut donner de l'ampleur à ces initiatives, une réelle promotion devrait être envisagée. Par ailleurs, de manière assez logique, la connaissance des services augmente avec l'âge. De même, les personnes qui ne sont plus aux études sont mieux informées (45% connaissent l'existence de ces services).

Chez les 50 répondants et répondantes qui connaissent bien le processus, 39 citent le **Service citoyen**, 3 les **Compagnons bâtisseurs**, 1 **Solidarité** et 1 parle de **Dynamo international**.

Les autres réponses ne citent pas de structures.

Question 7 : Si tu avais la possibilité de faire un service civil, le ferais-tu ? (plusieurs réponses possibles)

	Nombre de fois où les réponses ont été choisies
Oui, d'ailleurs j'en ai déjà fait un	68
Oui, et je vais chercher des infos sur le sujet	199
Oui, à condition qu'il me permette de préserver mes acquis sociaux	452
Non, je pense qu'il y a d'autres manières de s'engager pour les jeunes	389

Dans cette question également, les répondant·e·s pouvaient choisir plusieurs options de réponses. En analysant de plus près les réponses individuelles, on peut constater que 36,35% des répondant·e·s ne feraient pas un service civil parce qu'elles et ils trouvent qu'il y a d'autres manières de s'engager, et 63,65% le feraient. Cependant, il faut bien préciser que dans ce pourcentage, une importante majorité entend préserver ses acquis sociaux : des balises précises devraient donc être instaurées.

Certaines réponses évoquent plus explicitement d'autres manières de s'engager : volontariat, scoutisme, vie associative, voyage humanitaire...

Question 8 : Penses-tu que les services civils (qui resteraient non obligatoires) devraient être encadrés par une loi belge qui les organise et les finance ? (plusieurs réponses possibles)

La réponse est ici clairement oui : seuls 76 personnes (7,15%) ont répondu non. L'énorme majorité de oui (92,85%) augmente encore chez les personnes plus âgées ou celles qui ne sont plus aux études.

Lorsque l'enquête a été créée, la question de l'existence d'une loi pour le Service citoyen se posait déjà (elle se pose en fait depuis longtemps), mais sans qu'une réponse politique concrète n'ait été fournie. Or, en octobre 2023, le ministre de l'Emploi, M. Dermagne, a déposé un avant-projet de loi visant précisément à encadrer le Service citoyen, qui est sans doute le service civil le mieux connu. Mais que prévoit exactement ce texte ?

L'exposé des motifs⁴ présente d'emblée l'objectif principal de la loi : «Le cœur du présent projet de loi est de garantir un statut à chaque citoyen souhaitant entamer un parcours permettant de renforcer sa citoyenneté, d'expérimenter le brassage social et culturel, et de pratiquer activement un engagement solidaire. Le Service Citoyen offre la possibilité de se rendre utile à la société tout en fortifiant sa confiance dans les valeurs et les institutions démocratiques. Le Service Citoyen entend renforcer le vivre-ensemble et l'exercice d'une citoyenneté inclusive, responsable et proactive»⁵.

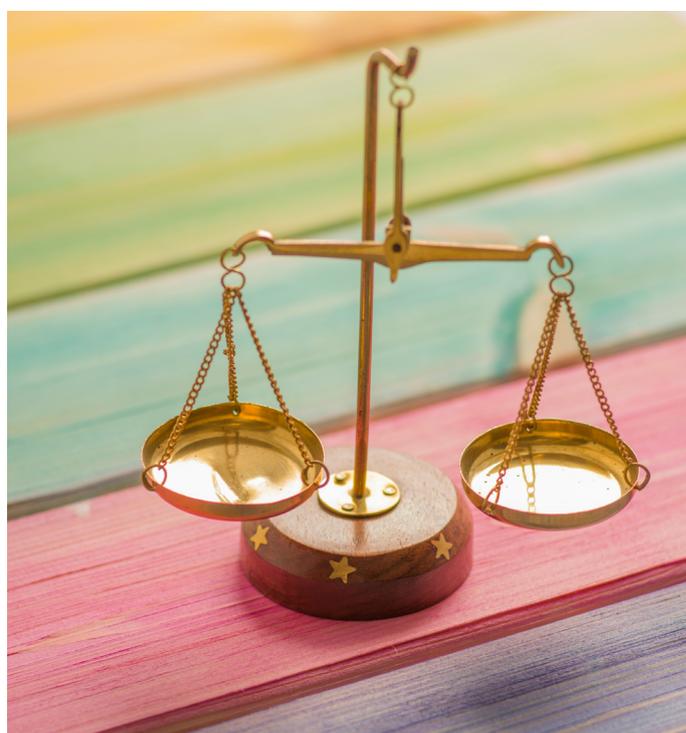
Dès l'article 2, le Service Citoyen trouve sa définition : « Dispositif visant à permettre à toute personne vivant en Belgique de s'engager de manière conséquente sur une longue période dans un projet d'intérêt général, tout en lui assurant une indemnité adéquate afin de promouvoir l'engagement citoyen, la mixité sociale, la solidarité et l'autonomie individuelle ».

Pour mettre en œuvre ce Service Citoyen, il est prévu de créer une Agence du Service Citoyen qui en assurerait la gestion et déterminerait, par exemple, quelles structures sont les plus à même d'accueillir les jeunes. Cette agence aurait aussi une mission d'inclusion puisqu'elle doit « veiller à inclure dans le programme des personnes présentant des difficultés à accéder au marché du travail, en se concentrant tout particulièrement sur les personnes peu qualifiées ». L'Agence a aussi pour mission de contracter une assurance couvrant la responsabilité civile des citoyen·ne·s en service, afin de couvrir les risques liés au Service citoyen.

Concrètement, le Service citoyen sera ouvert aux jeunes entre 18 et 25 ans. Sa durée serait comprise entre 6 et 12 mois. Un statut particulier serait prévu pour les jeunes en Service citoyen, différent de celui de travailleur, d'indépendant, de fonctionnaire ou de volontaire.

En aucun cas, les activités des jeunes ne pourraient concurrencer de vrais emplois. Une indemnité serait prévue, dont le montant serait de 550 euros. Elle s'ajouterait aux autres sources de revenus. Pour les jeunes en recherche d'emploi, le temps passé en Service citoyen aurait valeur de stage d'attente.

Enfin, le service citoyen comporterait des modules de citoyenneté (entre 15 et 25 jours au total) dont les sujets seraient : valeurs et institutions démocratiques ; enjeux environnementaux et climatiques ; vivre-ensemble ; premiers secours. Cette liste est non exhaustive.



4. Pour information, tout projet de loi est accompagné d'un exposé des motifs qui le contextualise et en démontre la pertinence sociétale.

5. Avant-projet de loi instaurant le Service citoyen, page 2.

3. LA QUESTION OUVERTE

Question 9 : Selon toi, pourquoi est-il intéressant ou non de permettre aux jeunes de s'engager dans des «services», c'est-à-dire des périodes de quelques mois à temps plein où citoyenneté, apprentissage, service à la collectivité et réflexion personnelle se mêlent ?

À cette question ouverte, un nombre important de répondant·e·s à l'enquête (762 sur 1.064, soit **72%**) a laissé une réponse. Il s'agit parfois de quelques mots, mais aussi, dans un certain nombre de cas, de réflexions assez approfondies qui permettent de mieux cerner ce que les jeunes attendent des « services » qui leur sont/seront proposés.

Les jeunes qui sont favorables à ces services y voient de nombreux avantages. Un premier témoignage les balise déjà fort bien :

Cela favorise l'acquisition de compétences, renforce le sens de la citoyenneté, contribue à la société et encourage la croissance personnelle.

Un autre ajoute encore quelques éléments : *trouver sa voie, émancipation, rencontrer d'autres jeunes, être dans la réalité du terrain, s'engager auprès de la société, se reconnecter aux choses essentielles.*

Cependant, d'autres émettent quelques critiques qui ouvrent des perspectives pour des réflexions plus approfondies.

Dans un premier temps, on présentera donc 6 thématiques qui apparaissent comme des opportunités à certains répondant·e·s ; puis on recensera les critiques, moins nombreuses en nombre, mais souvent davantage développées.

I. Les Services : opportunités et avantages

Au total, les thématiques retenues par les répondant·e·s sont les suivantes :

- Permettre une meilleure orientation professionnelle ;
- Acquérir de l'expérience, des compétences et des connaissances ;
- S'ouvrir un chemin vers l'emploi ;
- Apprendre sur soi, les autres et le monde ;
- Aider et être aidé·e ;
- Développer sa citoyenneté.

Il est clair que ces thématiques sont interconnectées, mais chacune mérite quelques compléments d'explication :

1. Permettre une meilleure orientation professionnelle

Le thème de l'orientation est abordé dans plus de 140 réponses. Une expression favorite revient sous la plume de beaucoup :

Les services permettent d'ouvrir des portes et de s'orienter dans l'immensité de formations possibles.

L'avantage principal consiste à trouver sa voie, ou sa vocation selon les expressions, mais aussi de se réorienter, par exemple après une orientation malheureuse dans l'enseignement. Beaucoup de commentaires parlent de jeunes « perdu·e·s » qui pourraient ainsi se raccrocher, se reconnecter, s'inclure : *Il y a des jeunes qui sont perdus dans leur vie, et c'est toujours bien de leur donner des occasions diverses. Ou encore : Les jeunes sont souvent perdus dans la société. Ce genre de service peut les orienter.* Et un autre répondant ajoute que ce service, de manière générale, aiderait les jeunes à ne pas prendre le risque d'être bloqués pendant plusieurs années.

Le temps consacré à ces services ne serait pas perdu, mais permettrait la réflexion et l'expérimentation : *Cela permettrait aux jeunes de trouver leur voie (...) tout en disposant du temps pour voir si ce dans quoi ils s'engagent est fait pour eux ou non.* Il serait aussi précieux à la sortie de l'école secondaire : *Souvent, quand on sort de notre 6e secondaire, c'est parfois compliqué de savoir ce que l'on veut faire et si on est prêt à se lancer dans des études, donc ça permet de prendre un peu de temps pour y réfléchir.* La même idée est défendue ici : *Un statut spécial qui permettrait une transition fluide entre le secondaire et la possibilité d'études supérieures, beaucoup de jeunes sortent à 17-18 ans sans savoir à quoi ressemble le monde du travail et on leur demande de faire un choix sans idée des conséquences de celui-ci.* Cette opportunité est également soulignée pour les jeunes au sortir des études supérieures :

De plus en plus de jeunes n'ont pas envie de se lancer dans un boulot juste après les études. Ces services sont l'opportunité de rester actif, tout en découvrant d'autres milieux/activités.

Enfin, ce temps offrirait aussi une opportunité pour une orientation plus en phase avec les valeurs de chaque participant·e : *Ça permettrait un temps de réflexion et d'expérience qui nous guiderait au niveau de nos idées et de nos envies si on ne sait pas quoi faire.*

Un autre aspect intéressant serait aussi d'expérimenter des secteurs d'activités professionnelles, y compris ceux auxquels on n'aurait pas nécessairement pensé : *Ceci permettrait de se rapprocher de milieux que l'on ne connaît pas forcément ou encore de certains métiers auxquels on ne penserait pas naturellement, donc ce serait forcément très intéressant.*

Plus spécifiquement, certain·e·s y voient des possibilités pour trouver des formations qu'ils et elles auraient du mal à trouver ailleurs.

Au total, l'effet psychologique serait positif : *C'est un moyen de montrer aux jeunes qui ne savent pas encore clairement ce qu'ils veulent faire de leur futur, qu'ils ont la possibilité de découvrir un milieu qui les intéresse tout en continuant à recevoir leur aide d'intégration sociale par exemple.*

Par contre, certain·e·s pensent que l'impact demeurerait limité : *Cela pourrait donner des idées à certains, mais une minorité.* On peut enfin évidemment observer qu'une orientation bien construite à l'école assure également le même rôle.



2. Acquérir de l'expérience, des compétences et des connaissances

Avec près de 250 occurrences, cette thématique de l'expérience et de l'apprentissage est la plus représentée. Globalement, il s'agirait d'*acquérir de l'expérience pour le CV*, comme on le découvrira encore dans le point suivant.

Selon quelques répondant·e·s, les services augmentent aussi l'expérience des jeunes en les sortant de leur quotidien et de leur zone de confort. Il s'agirait ainsi de *découvrir différentes facettes de la vie* et d'*apprendre ce que le monde de demain nous réserve* en découvrant des choses et en *sortant du cadre*.

L'expérience, acquise grâce à cette *entrée dans la vie active* et cette *situation professionnelle immersive*, se gagnerait dans le domaine des connaissances et acquis professionnels, mais aussi dans celui des compétences psychosociales, comme l'empathie, la confiance en soi, le travail en collectivité, la gestion de projet, l'organisation d'équipe, tout cela dans un *cadre bienveillant*. Cet apprentissage-là serait particulièrement bienvenu parce qu'il viendrait combler un manque, comme on le voit dans cette réponse: *Pour qu'on puisse acquérir de l'expérience et des skills qu'on n'apprend pas à l'université.*

Cette dernière idée, qui englobe aussi l'école dans d'autres témoignages, est assez récurrente : *L'école ne nous apprend pas ça.* Ou encore :

C'est intéressant pour permettre aux jeunes de découvrir et d'apprendre des compétences différentes de [celles qu'on apprend à] l'école.

Le type de service peut donc être vu comme une *forme d'apprentissage complémentaire aux éducations et formations classiques* permettant d'*aborder la vie active et d'ouvrir ses perspectives sur la société*. Il s'agirait surtout d'une approche plus concrète : *Pour voir le monde associatif autrement qu'aux cours.*

Ces compétences seraient également rendues accessibles à des jeunes qui n'auraient pas accès à des études supérieures ou des formations : *Cela peut permettre à des gens sans moyens (ou peu de moyens) d'acquérir de bonnes compétences pour trouver un emploi.*

La culture générale en serait aussi renforcée par le développement d'*une culture économique/politique/sociale*. Un répondant espère même ainsi une *amélioration de [son] français*.

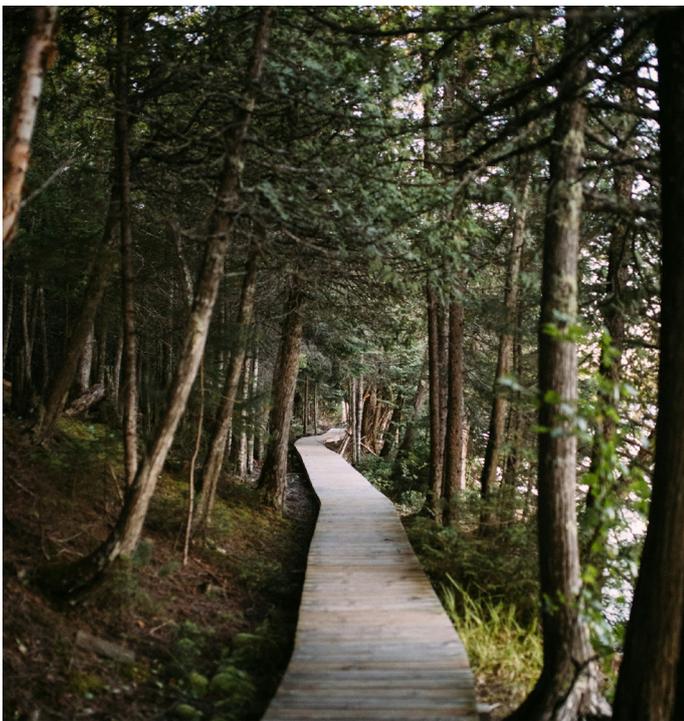
En gros, il s'agirait de donner aux jeunes une *base de formation*, voire même de leur apprendre la vie en *s'éclairant sur les idées reçues*, comme le révèlent plusieurs réponses. Vaste programme...

D'autres réponses parlent de l'apprentissage de valeurs communes, on y revient dans un point suivant.

Enfin, grâce à cette expérience, il deviendrait plus facile de trouver de l'emploi, notamment pour les jeunes qui n'ont pas fait d'études. Comme l'écrit cette répondante, le service donnerait *de l'expérience et plus d'avantages pour postuler plus tard*.



3. S'ouvrir un chemin vers l'emploi



Participer à des services, grâce à ce qu'ils procurent en termes de découverte, d'apprentissage, d'expérience et de réseau, peut donc être un tremplin dans la recherche d'emploi. Plusieurs répondant-e-s établissent un lien entre ces services et la possibilité, par la suite, de se rapprocher du monde du travail, notamment grâce au côté « (en)cadrant » de ces services qui développeraient un *sentiment d'appartenance*. Le cadre permettrait également d'entrer dans les réalités du travail *de façon rassurante* tout en acquérant un *rythme de travail*. Certain-e-s y voient un *stage grandeur nature* grâce auquel on aurait *un pied dans le monde du travail* pour pouvoir découvrir ses codes : *Cela permet également d'avoir une expérience professionnelle très riche où l'on peut se faire une idée concrète de ce que c'est que de travailler dans tel ou tel secteur*. L'expérience acquise permettrait, on l'a déjà dit, d'étoffer le CV et de mettre en avant des compétences nouvelles.

Un répondant voit même dans ces services un potentiel remède à la problématique du chômage des jeunes : *Car je suppose que de nombreux jeunes sont et seront sans emploi dû à un contexte social, manque de qualification, manque de motivation et que ces services pourraient trouver réponse à ces problèmes afin de prévenir le chômage dans le pays*. Cette volonté d'activer les jeunes est largement développée dans un point suivant.

À ce propos, un dernier témoignage est assez interpellant et introduit déjà aux critiques qu'on développera plus bas : les services seraient utiles *pour découvrir le monde du «travail», car il s'agit bien d'un travail bien qu'il ne soit pas rémunéré*. Même si dans les faits, les jeunes reçoivent un certain montant, on touche ici à une question fondamentale, le lien entre le statut des jeunes impliqué-e-s dans les services et celui des travailleurs et travailleuses « réel-le-s ».

4. En apprendre sur soi, les autres et le monde

Plusieurs commentaires insistent sur le fait que l'expérience des services permet également d'en apprendre davantage sur soi et de s'enrichir sur le plan humain. Comme lorsqu'on fait des études, mais sur un autre plan, il s'agirait de connaître ses forces, ses limites, ses peurs et de les surmonter. La variété des tâches obligerait aussi à *se remettre constamment en question*.

Les gains sur le plan personnel sont avancés par un certain nombre de répondant-e-s : les services rendraient mature et donnerait le sens des responsabilités *pour se préparer un peu plus à la vie en société* ; cela favoriserait aussi l'accès à l'autonomie et de *s'émanciper du cercle familial ou autre* ; enfin, cela augmenterait la confiance en soi, notamment parce que cela donnerait l'occasion de *se sentir valorisé*. Ce répondant résume les acquis en une formule :

Ce genre d'expérience unique permet un développement personnel énorme.

Les services seraient aussi *un type d'expérience enrichissant pour nos interactions sociales futures* et l'occasion de faire des rencontres et d'élargir son réseau. En outre, le fait de rencontrer d'autres jeunes dans une expérience similaire est également jugé positivement : *Cela permet aussi de rencontrer d'autres personnes dans plus ou moins la même situation que nous mais avec un passé et des expériences propres à eux qui peuvent nous être partagées*. Comme la variété des tâches, la rencontre des idées des autres aiderait aussi à se remettre constamment en question pour se construire et progresser.

En un mot, et même si certaines formulations sont parfois un peu étranges telles que *Pour les initier à la vie en société*, les services contribueraient au *renforcement du lien social* et permettraient une ouverture d'esprit au monde et la découverte de nouveaux horizons qui n'auraient peut-être pas été accessibles autrement. En effet, selon un répondant, *la plupart des jeunes sont dans une bulle limitée*.



5. Aider et être aidé·e

La solidarité apparaît comme une valeur fondamentale des différents services. D'après les répondant·e·s, cette solidarité s'organise en trois axes : s'aider soi-même, aider les autres et la société, être aidé·e par la société qui organise ces services.

En premier lieu, comme on l'a vu, participer à un service, reviendrait à s'aider soi-même par l'acquisition de compétences et d'expériences : *En même temps donner de l'aide en se donnant de l'aide à soi-même en quelque sorte.*

Ensuite, il est donc attendu que les jeunes qui font ce service viennent en aide : les commentaires allant dans ce sens sont très nombreux. Il s'agit même parfois d'une vision générale : *C'est intéressant pour la solidarité, créer des liens avec la population afin qu'elle se sente soutenue.* Ou encore :

Cela permet de sensibiliser les jeunes à la collectivité et l'importance de se mettre au service du bien commun.

Une expression attire l'attention et devra être évoquée plus loin, le concept d'utilité devant être mis en perspective : *Cela permettra aux jeunes d'apprendre la solidarité et d'être utile à la société.* Ce commentaire est loin d'être unique : les services devraient permettre aux jeunes de se sentir *utiles* ou encore *actifs* et, plus étrangement, *occupés*.

Quelques commentaires évoquent aussi la Défense que les jeunes pourraient découvrir à travers le Service d'utilité collective : *Pour ma part, je trouve que le concept est très important car cela permettrait à plusieurs personnes de peut-être trouver leur voie mais aussi du soutien car l'armée c'est aussi une sorte de grande famille.* Certain·e·s sont par contre plus réservé·e·s : *L'idée n'est pas mauvaise, mais je trouve gênant que ce soit sous la coupelle de la Défense.* Ou encore : *L'encadrement par la Défense ne me semble pas approprié.* Mais d'autres insistent sur le côté patriotique de cet engagement :

Pour faire découvrir aux jeunes de nouvelles possibilités de carrière et construire une génération plus patriote.

Ou encore, avec une sorte de nostalgie : *Cela permettrait d'installer un certain patriotisme, perdu depuis que le service militaire n'est plus obligatoire.*

Enfin, il est également important, aux yeux des répondant·e·s, que les jeunes en service soient aidé·e·s par des processus qui permettent l'insertion de *ceux qui n'ont rien* ou qui *n'ont peut-être pas les moyens ou les compétences pour faire autre chose*, selon des formules assez fortes et sans doute un peu exagérées. Une autre réponse est un peu plus nuancée : *Certains sont en difficulté ou en situation de précarité et ils n'arrivent pas à s'en tirer d'eux-mêmes donc ça permettrait de les aider.* Une autre place le débat sur un plan générationnel : *Cela permettrait sans doute d'éviter une exclusion de la population jeune par rapport à la société.*

À propos de cette aide qu'offrirait la société, plusieurs réponses à l'enquête évoquent l'aspect financier : les services permettraient donc aux jeunes de *connaître le milieu du travail, en apprendre sur eux, se faire de l'argent.* Cet argent serait censé permettre de subvenir à leurs besoins.

6. Développer sa citoyenneté

Pour finir, les services serviraient à *développer un esprit citoyen pour apprendre à vivre dans la société belge.* Ce commentaire est particulièrement explicite :

C'est important que les jeunes puissent utiliser ce service comme moyen d'explorer leur citoyenneté (être citoyen, qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'est-ce que je peux faire ou non ? Quelle est ma place dans la collectivité ?). Leur permettre de faire ce service, c'est aussi leur donner un sentiment d'appartenance et qu'ils se sentent ensuite impliqués dans la construction et l'amélioration de notre société.

Cet autre commentaire va dans le même sens : *Être citoyen c'est aussi de pouvoir contribuer à la vie de la société, c'est prendre des initiatives ou encore contribuer à l'amélioration de la société dans laquelle on évolue.* Au total, ce serait donc une occasion de *donner aux jeunes les outils nécessaires pour être un bon citoyen.* Ici aussi, il y a un aspect générationnel : *L'engagement permettrait aux jeunes d'être acteurs dans cette société qui nous met souvent à l'écart.* Une lacune supposée du système scolaire serait ainsi comblée : *Cela permet à ces jeunes de se rendre responsables et apprendre à être un citoyen, chose que l'on ne nous apprend pas à l'école.* Peut-être sans le savoir, un répondant n'est pas loin d'évoquer les CRACS (Citoyen·ne·s Responsables, Actif·ve·s, Critiques et Solidaires) : *Pour en faire des citoyens responsables et engagés.*

Un commentaire y voit une possibilité de remède à l'éloignement que créent les réseaux sociaux : *Dans notre société de plus en plus virtuelle, c'est important de se recentrer et de se retrouver unis dans la citoyenneté.*

Cet engagement citoyen aurait même un effet à plus long terme : *Cela pourrait augmenter les intérêts des jeunes au niveau de la politique ou la société. Qui pourraient amener au changement.* Ou encore : *Pour essayer de façonner une nouvelle société plus respectueuse de l'environnement et des êtres vivants.*

En conclusion, très provisoire

Au terme de ce premier point, on peut dire que l'engagement dans des services présente, aux yeux de beaucoup, plusieurs avantages. Cet assez long commentaire les évoque assez bien : *D'après moi, c'est toujours bénéfique pour la société, comme pour soi, de s'engager (surtout en tant que jeune, mais aussi à n'importe quel moment de sa vie) dans un projet citoyen. D'abord parce que je trouve que le système scolaire n'est pas parfait et ne convient pas à un grand nombre de jeunes. Des jeunes qui sont en pleine découverte et réflexion sur eux, comme sur la société. Du coup, le fait que des services de ce type existent permet une diversité de moyens d'apprentissage et de tremplin entre la vie de jeune et «la vie d'adulte/professionnelle». Et puis, c'est intéressant pour notre société, qui manque parfois d'humanité, qu'un maximum de jeunes ajoutent leur pierre à l'édifice dans des domaines où persistent des manquements. Alors, pour moi, en plus d'être positif pour toutes et tous, cela pourrait faire changer les mentalités et les idées préconçues sur des thématiques sociales, écologiques, migratoire, etc. et sur la jeunesse.*

Un autre a une formule plus synthétique :

Cela serait une chance pour les jeunes de sortir de leur train de vie, découvrir (peut-être) une passion encore inconnue et c'est une expérience enrichissante. Cela représenterait pour moi un véritable accomplissement

Cependant, on a aussi pu découvrir dans l'évocation de ces avantages quelques points de fuite moins clairs qui nécessitent de la réflexion : qu'en est-il de l'« utilité » ou encore de la rémunération ? De quelle citoyenneté parle-t-on ? Ces services resteront-ils libres ? Où est le rapport au volontariat ? Ce sont des questions, parmi d'autres, qu'aborde le point suivant.

II. Les Services : des limites au processus ?

1. Une jeunesse à recadrer ?

Derrière la volonté affirmée de permettre aux jeunes un engagement se cache parfois une vision assez négative d'une génération qui aurait besoin de « cadre » sous peine de se complaire dans l'inaction, voire carrément la fainéantise. Le ton est donné avec ce commentaire : *Cela leur permettrait de découvrir que la solidarité et l'entraide n'ont jamais tué personne.* Un autre est encore plus explicite : *À la place de ne rien faire, ils peuvent servir à quelque chose.* Il s'agirait aussi de leur apprendre à travailler ou de faire quelque chose d'utile au lieu de ne rien faire. Comme le dit explicitement ce commentaire : *La génération actuelle voit que tout leur est donné alors qu'il faut travailler pour avoir ce qu'on veut.* Les services sont même parfois vus comme un remède à la

délinquance en montrant *le bon chemin aux jeunes.*

C'est bien une génération qui est ici visée : *C'est bénéfique pour faire des rencontres et voir un peu ce que ça fait de travailler, mais vu la mentalité des jeunes aujourd'hui, ils n'en auront rien à faire.* Et encore plus percutant : *Les jeunes deviennent de plus en plus stupides, quelque chose doit être mis en place pour leur apprendre à vivre.*

Dans tous ces commentaires, il s'agit bien de voir la réalité de la vie face au monde virtuel et d'assistantat. La formulation devient parfois « épique » : *Pour que les jeunes se réveillent et deviennent forts.*

Ces commentaires voient donc dans les services une manière d'activer des jeunes qui seraient inconscient·e·s de la vie et carrément ramolli·e·s. Il s'agirait également, de faire redécouvrir l'importance d'être « cadré·e·s », la discipline et le respect de l'autorité. Dans un commentaire, cela prend la forme d'une incantation : *Civisme, éducation, savoir-vivre, ordre, cadre.*

2. De l'argent, vraiment ?



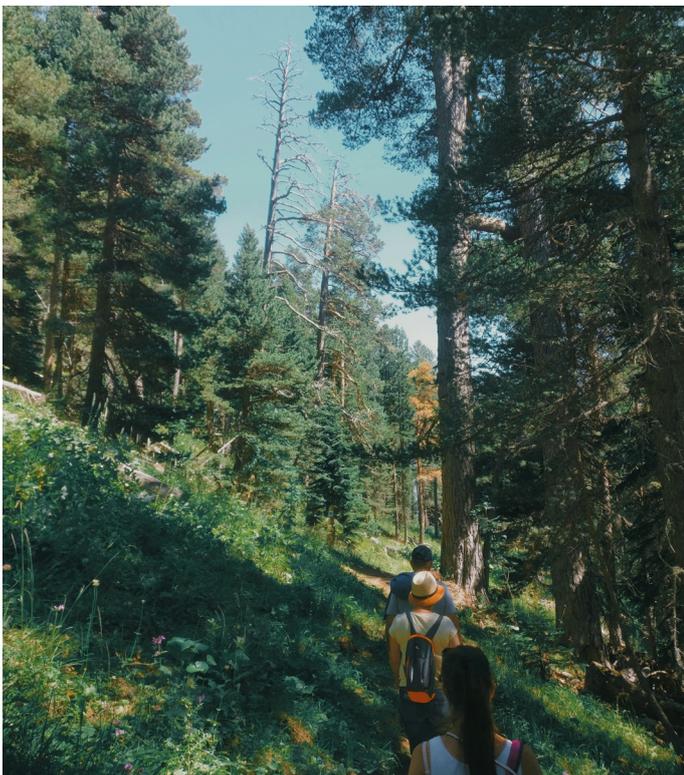
On l'a vu, l'indemnité reçue dans le cadre de ces services a pu apparaître comme un argument favorable aux services. Mais certains commentaires soulignent que ces montants ne sont rien d'autre qu'un cache misère. La question de la rémunération pose clairement problème :

C'est impossible de vivre avec une si petite rémunération.

Quelle solution ? Ce commentaire est à ce propos intéressant puisqu'il évoque la problématique financière avant d'évoquer les mérites qu'auraient les services : *Tout d'abord, il serait intéressant de rémunérer plus les participants car pour une personne qui ne reçoit pas d'aide de ses parents, une alloc ou autre c'est compliqué ou impossible financièrement. Je pense que c'est une grande plus-value dans les expériences car en 6 mois on a le temps de découvrir un métier, de développer des compétences utiles.*

Enfin, un dernier commentaire établit une confusion interpellante entre les services et l'emploi : *C'est intéressant pour les jeunes qui ne savent pas quoi faire dans la société, ils peuvent être formés et soutenus toutefois j'ai l'impression que c'est souvent assez mal rémunéré, ce qui n'est pas encourageant comme premier emploi...*

3. Et la liberté dans tout ça ?



Certain·e·s répondant·e·s rejettent le processus globalement: *Il y a des gens, ils savent vraiment pas quoi faire de leur vie;* d'autres n'y trouvent pas de sens pour eux-mêmes : *C'est intéressant certainement pour plein de gens, mais pas pour moi.* Ou encore : *Personnellement, je préfère finir mes études.*

Mais surtout, une idée revient en boucle, exprimée ici en une jolie formule :

C'est utile pour ceux qui souhaitent le faire.

Cette dernière précision est importante : pour de nombreux et de nombreuses répondant·e·s, les services doivent rester libres, personne ne doit être contraint de les accomplir. Ainsi ce commentaire joint la problématique financière à celle de la liberté de choix : *Cela peut aussi poser des problèmes tels que la question de la rémunération ou l'obligation de participation pour certains jeunes qui n'ont peut-être pas le choix.* Un seul autre répondant, par contre, trouverait du sens à rendre le service obligatoire : *Je trouve limite que ça devrait être obligatoire. Il y a tellement de besoins sociaux à remplir, et tellement de jeunes paumés. Je trouverais ça cool qu'on soit tous et toutes obligés de faire une année de service civil vers nos 18 ans. Ça permettrait aussi de mixer un peu les classes sociales et les Flamands/Wallons.*

4. Autres questions

On l'a vu plus haut, un répondant parlait d'emploi à propos des services. Dans un autre commentaire, une autre confusion s'installe : *C'est un stage grandeur nature.* Cette confusion possible entre différents statuts est également exprimée ici: *Cela peut aussi s'apparenter à du travail déguisé selon les missions, dangereux car des structures pourraient exploiter cette faille pour promouvoir leur intérêts et non l'intérêt public.* Toujours à propos du travail, ce commentaire laisse rêveur : les services seraient utiles *pour découvrir le monde du «travail», car il s'agit bien d'un travail bien qu'il ne soit pas rémunéré.* De même, un autre commentaire crée une nouvelle confusion possible : *Je pense qu'il est bon de faire du volontariat, surtout si ça peut aider.* Mais le Service citoyen est-il du volontariat ? La question devra être résolue. Une autre remarque revient sur la problématique financière, mais en la décalant de manière à questionner l'utilité profonde de ces services alors perçus comme des fausses solutions: *Cela retarde l'entrée dans le monde du travail, donc de l'autonomie financière.* Un autre va dans le même sens : *Je ne trouve pas cela forcément utile car ils ne gagnent pas leur vie à ce moment : je pense que c'est mieux de les aider à trouver un métier.*

Autre thématique : est-ce la meilleure manière d'utiliser les fonds publics ? *Non, cela fait déjà plusieurs années que l'on vit sans ces services et on s'en sort suffisamment bien. Garder l'argent pour aider d'autres personnes plus en difficulté.*

Enfin, ce commentaire remet en question l'organisation générale des services : *Un peu de tout beaucoup de rien, si c'est pour n'avoir aucune expertise et amener juste des bras, autant rester chez soi.*

TROISIÈME PARTIE : CONCLUSION

GÉNÉRALE ET PLAIDOYER

Les résultats de l'enquête indiquent à tout le moins un intérêt certain des jeunes pour les « services », qu'il s'agisse du Service d'utilité collective imaginé par la ministre de la Défense ou des services civils en général. L'avant-projet de loi du ministre Dermagne concernant le Service citoyen témoigne également de cet intérêt.

Il est vrai, par ailleurs, que de nombreux pays d'Europe entourant la Belgique ont également mis un cadre légal autour des services civils. On pense par exemple au Service Civique en France.

Cet engouement dont témoigne l'enquête peut notamment s'expliquer par les crises qui frappent la société aujourd'hui, et particulièrement les crises géopolitiques. Entre les bruits de bottes à l'est de l'Europe et la situation plus que critique à Gaza, la notion d'engagement peut prendre une certaine urgence aux yeux des jeunes. En témoigne par exemple l'image assez positive qu'ils et elles ont de l'armée. Il faut évidemment éviter les raccourcis, mais il faut également éviter d'y voir une raison pour créer des processus d'embrigadement liés à un climat anxieux. Les « services » évoqués dans l'enquête ne sont en rien soupçonnés ici, mais une certaine vigilance s'impose néanmoins.

Au total donc, le Forum des Jeunes, en tant que porte-parole des jeunes francophones, se déclare favorable à toutes les formes d'engagement des jeunes, à condition qu'elles soient porteuses de sens, réellement émancipatrices et respectueuses des aspirations des jeunes.

Il ne saurait être question de favoriser ces « services » s'ils devaient nuire aux autres formes d'engagement des jeunes, voire les remplacer.

Si la volonté de réaffilier des jeunes à la société est louable, il faut, dans tous les cas, que les jeunes n'y perdent pas d'autres opportunités, comme celle de chercher un emploi, de s'engager pour d'autres causes ou dans d'autres structures.

Pour conclure, le Forum se déclare favorable aux services, mais avec une série de points d'attention importants qui sont détaillés dans le point suivant, consacré au plaidoyer.



Le Forum des Jeunes soutient les Services, à condition que les points suivants soient pris en compte :

En général

- Tous ces services doivent rester absolument libres : en aucun cas, un·e jeune ne doit être obligé·e de les réaliser. Ils ne peuvent pas être imposés sous prétexte d' « activation » des jeunes, quel que soit le contexte.
- Il est fondamental d'accorder des droits sociaux complets aux jeunes en « service ». Envisager une cotisation sociale devrait permettre d'arriver à cet objectif. Cette année de service devrait notamment être prise en compte dans le calcul de la carrière au moment de la pension.
- Les jeunes qui envisagent ce type d'engagement doivent être clairement informé·es sur leurs droits avant le début des services.
- Le développement de ces services n'a de sens que si les acteur·trice·s de la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles sont refinancé·es. Le fait que les processus envisagés se situent à l'échelon fédéral ne peut être une raison invoquée pour favoriser un système au détriment d'un autre. Aux yeux du Forum des Jeunes, un effet de concurrence lié à la différence des niveaux de pouvoir serait contre productif, voire malsain : il ne peut y avoir d'opportunités d'engagement à deux vitesses.

Pour le Service d'Utilité collective en particulier

- Une attention doit être portée à la manière dont il se déroule, notamment dans les « services à la Défense » qui devraient faire sens pour les jeunes. On pourrait dans ce domaine imaginer que les jeunes aient leur mot à dire.
- La sécurité des jeunes doit être absolument assurée.
- S'il fonctionne et remplit des objectifs à la satisfaction des participant·e·s, le SUC devrait envisager de s'ouvrir à d'autres publics que celui actuellement visé.
- Les apprentissages citoyens envisagés devraient être construits et organisés avec des acteurs de la société civile, notamment le Secteur jeunesse.

Pour le Service Citoyen et le projet de loi

- Il importe de mettre en place des mécanismes stricts de contrôle afin de vérifier que les jeunes n'accomplissent pas des tâches qui pourraient être accomplies par des travailleurs et travailleuses rémunéré·e·s. Le Service Citoyen ne peut pas avoir un effet d'aubaine pour les structures accueillantes.
- Pour les modules de citoyenneté, il est fondamental de s'ouvrir aux acteurs et actrices du Secteur jeunesse pour en déterminer les contenus et les méthodes.
- Il convient de se fonder notamment sur les retours des jeunes pour le maintien de l'agrément des structures accueillantes.
- Il faudrait mesurer les risques d'impact du développement du Service citoyen sur les engagements des jeunes, et notamment sur le volontariat, pour éviter un phénomène de concurrence, créé par exemple par le côté financièrement attractif des Services, alors que le volontariat repose par essence sur la gratuité. Le Secteur jeunesse doit avoir une place dans l'Organe d'administration ou d'autres instances décisionnelles de la potentielle future ASBL Agence du Service Citoyen.

